

Page : 1/6

Date d'impression : 11.12.2019 Numéro de version 5.00 Révision: 15.07.2019

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: SONAX Rénovateur peinture

Code du produit: 03021000, 03022000

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie du produit PC31 Produits lustrant et mélanges de cires

Emploi de la substance / de la préparation entretien auto

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

SONAX GmbH Münchener Straße 75 D-86633 Neuburg (Donau) Tel.: ++49 (0)8431/53-0

#### Service chargé des renseignements:

Sécurité des Produits E-mail: erp@sonax.de

Téléphone: + +49 (0) 8431 53 217

Suisse: ESA Maritzstr.47 CH-3401 Burgdorf E-Mail: info@esa.ch Tel. 03 44 29 00 21 Fax. 03 44 29 02 97

## 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

<u>France:</u> 01 45 42 59 59 (ORFILA)

Suisse: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51) (Tox Info Suisse)

**Belgique:** +32 (0)70 245 245 (centre antipisons)

<u>Luxembourg:</u> +352 8002-5500 (centre antipisons Belgique)

Pay-Bas: +31 (0) 30 274 88 88 (Centre national d'information sur poison)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

Pictogrammes de danger néant Mention d'avertissement néant Mentions de danger néant

Conseils de prudence P102

Tenir hors de portée des enfants.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

**PBT:** Non applicable. **vPvB:** Non applicable.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Emulsion avec cires et aditifs

Composants dangereux:		
Numéro CE: 918-167-1	Hydrocarbons, C11-C12, isoalkanes, < 2% aromatics	10-<15%
Reg.nr.: 01-2119472146-39-xxxx	Numéro CAS alternatif: 90622-57-4	
	🚸 Flam. Liq. 3, H226; \delta Asp. Tox. 1, H304	

#### Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

hydrocarbures aliphatiques ≥5 - <15%

(suite page 2)



Page : 2/6

Date d'impression : 11.12.2019 Numéro de version 5.00 Révision: 15.07.2019

Nom du produit: SONAX Rénovateur peinture

(suite de la page 1)

phenoxyethanol, sodium pyrithione

#### Indications complémentaires:

toute entrée dans la colonne EC- commençant par le nombre "9" est un numéro de liste provisoire délivré par l'ECHA dans l'attente de la publication d'un numéro d'inventaire CE officiel pour la substance. Voir en rubrique 15 pour une information complémentaire quant au numéro CAS pour la substance.

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## 4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation: Veiller à l'apport d'air frais.

Après contact avec la peau:

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Laver les zones cutanées contaminées avec de l'eau et un produit nettoyant doux.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement selon l'appréciation de l'état du patient par le médecin. Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Movens d'extinction

Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité:

Il convient de prendre les mesures habituelles dans le cadre de la lutte contre l'incendie.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.

## 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

## 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.

(suite page 3)



Page : 3/6

Date d'impression : 11.12.2019 Numéro de version 5.00 Révision: 15.07.2019

Nom du produit: SONAX Rénovateur peinture

(suite de la page 2)

#### Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger contre le gel.

Température de stockage recommandée: 20°C.

DE: TRGS 510 / CH: Stockage de substances dangereuses (Guide de pratique) 12 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

#### Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

## Dispositifs techniques de commande appropriés.

Veillez à une bonne ventilation pouvant être obtenue par une aspiration locale ou l'évacuation générale de l'air vicié. Si cela ne suffit pas à maintenir le poste de travail en-dessous des valeurs limites d'exposition, il faut porter une protection respiratoire appropriée.

## Equipement de protection individuel:

#### Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

#### Protection respiratoire:

Pas nécessaire en cas normal

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. **Protection des mains:** Pas nécessaire en cas normal

Protection des yeux: Pas nécessaire en cas normal

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles Indications générales		
Aspect:		
Forme:	Liquide	
Couleur:	Beige	
Odeur:	Inodore	
Seuil olfactif:	Non déterminé.	
valeur du pH à 20 °C:	7,5 - 8,5	
Changement d'état	Non-differential	
Point de fusion/point de congélation: Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé. 100 - 220 °C	
Point d'éclair	Non applicable.	
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.	
Température de décomposition:	Non déterminé.	
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.	
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.	
Limites d'explosion:		
Inférieure:	Non déterminé.	
Supérieure:	Non déterminé.	
Pression de vapeur:	Non déterminé.	
Densité à 20 °C:	1,01 - 1,02 g/cm³	
Densité relative	Non déterminé.	

(suite page 4)



Page : 4/6

Date d'impression : 11.12.2019 Numéro de version 5.00 Révision: 15.07.2019

Nom du produit: SONAX Rénovateur peinture

Densité de vapeur:
Non déterminé.
Taux d'évaporation:
Non déterminé.

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Partiellement miscible

Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

Viscosité:

Temps d'écoulement à 20 °C 25 - 50 s (DIN EN ISO 2431/4mm)

Dynamique:Non déterminé.Cinématique à 40 °C:> 20,5 mm²/s

9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Aucune réaction dangereuse connue.

- 10.2 Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: les agents oxydants forts
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Il n'existe pas de résultats toxicologiques concernant ce mélange.

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

	Valeurs LE	'aleurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
	Hydrocarb	drocarbons, C11-C12, isoalkanes, < 2% aromatics		
Г	Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat) (OECD 401)	
	Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (lapin) (OECD 402)	
	Inhalatoire	LC50 / 4h	>5.000 mg/m³ (rat) (OECD 403)	

#### Effet primaire d'irritation:

## Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Aucune des substances ne présentent des effets cancérigènes, mutagènes ou dangereux pour la reproduction connus.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Toxicité pour la reproduction

## Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



Page : 5/6

Date d'impression : 11.12.2019 Numéro de version 5.00 Révision: 15.07.2019

Nom du produit: SONAX Rénovateur peinture

(suite de la page 4)

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

12.1 Toxicité Il n'existe pas de données écotoxicologiques concernant ce mélange.

Toxicité aqua	cité aquatique:		
Hydrocarbon	rocarbons, C11-C12, isoalkanes, < 2% aromatics		
LLO 96 h	1.000 mg/l (Oncorhynchus mykiss)		
NOEC/NOEL	0,011 mg/l (Daphnia magna) (21d)		
NOELR 72 h	1.000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)		
NOELR 21d	≥1 mg/l (Daphnia magna)		
ELO 48 h	1.000 mg/l (Daphnia magna)		
ELO 72 h	1.000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)		

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Hydrocarbons, C11-C12, isoalkanes, < 2% aromatics:

Fortement volatil, va se répartir rapidement dans l'air.

Autres indications écologiques:

Indications générales: Ne pas laisser parvenir le produit dans l'environnement, de manière incontrôlée.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

**PBT:** Non applicable. **vPvB:** Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1 Méthodes de traitement des déchets

### Recommandation:

Les déchets doivent être éliminés selon les directives locales émanant des autorités compétentes en la matière.

## Catalogue européen des déchets

- 1) Elimination/ produit
- 2) Elimination / emballage non nettoyé

20 01 13*	solvants
15 01 02	emballages en matières plastiques

14.1 Numéro ONU		
ADR, IMDG, IATA	néant	
14.2 Désignation officielle de tran	sport de l'ONU	
ADR, IMDG, IATA	néant	
14.3 Classe(s) de danger pour le t	ransport	
ADR, ADN, IMDG, IATA		
Classe	néant	
14.4 Groupe d'emballage		
ADR, IMDG, IATA	néant	
14.5 Dangers pour l'environneme	nt:	
Marine Pollutant:	Non	
14.6 Précautions particulières à p	rendre par	
l'utilisateur	Non applicable.	

-FR



Page : 6/6

Date d'impression: 11.12.2019 Numéro de version 5.00 Révision: 15.07.2019

Nom du produit: SONAX Rénovateur peinture

(suite de la page 5)

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La/les substance(s) suivantes dans ce produit a/ont une identification par numéro CAS soit dans des pays non concernés par le règlement REACH soit dans des réglementations non encore mises à jour pour prendre en compte la nouvelle convention d'appellation des solvants hydrocarbonés. Hydrocarbons, C11-C12, isoalkanes, < 2% aromatics: CAS 90622-57-4

#### Prescriptions nationales:

#### Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

CH: 822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes sont à respecter.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

CH: 822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité sont à respecter.

#### Classe de pollution des eaux (DE):

Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant. (AwSV 18.04.2017)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

NOEL = No Observed Effect Level NOEC = No Observed Effect Concentration

LC = letal Concentration

EC50 = half maximal effective concentration log POW = Octanol / water partition coefficient

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

ATE: acute toxicity estimate

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

EINEGS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

IOELV = indicative occupational exposure limit values

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables - Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration - Catégorie 1

Historique de la version et avis de modifications: Remplace la version 4.00.

\* Données modifiées par rapport à la version précédente